

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Direction Générale des Infrastructures, des Transports
et de la Mer*

Bron, le 18/01/2018

Centre d'Études des Tunnels

SIPLAST
12 rue de la Renaissance
92 184 ANTHONY Cedex

Matériaux, Structure et Vie de l'Ouvrage

A l'attention de M.Thomas SAHM

— **Affaire suivie par :** Stéphane PETIT
stephane.petit.x@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 06 04 52 53 43 – Fax : 04 72 14 34 30

Objet : Prorogation de l'avis technique CETU – TERANAP 431 TP

Monsieur,

Je vous confirme que l'avis technique CETU sur le procédé « TERANAP 431 TP Ouvrages enterrés », valide depuis le 20 mars 2012, est, par décision de la commission d'avis technique du 7 décembre 2017, prorogé jusqu'au 30 avril 2018.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le secrétaire de la
commission d'avis technique CETU



Stéphane PETIT

Copie à : Claire RACAPE, présidente de la commission